



REUNIONS EXTRAORDINAIRE
DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE
LE 12 DECEMBRE 2012

La Direction a convoqué les organisations syndicales afin d'aborder les sujets suivants :

Avis et consultation sur l'accord d'Entreprise relatif à la pénibilité au travail :

La CGT a émis un avis défavorable.

Pour la CGT, la pénibilité au travail est le fait d'être ou d'avoir été exposé à des risques au cours de son parcours professionnel. Or, la Direction prend en compte ces risques qu'à compter du 1^{er} janvier 2012.

Cela se traduit par une non prise en compte du passif sans réparation pour le salarié (Départ anticipé). La Direction a donc utilisé sa porte de sortie par le biais du plan d'action.

Projet Job Posting : (Revendication déposée par le syndicat CGT lors du CE du 13.07.2011)

La Direction publiera par voie d'affichage et par informatique (Intranet) des offres d'emplois afin que tout le personnel intéressé de FPT France puisse déposer sa candidature sans discrimination.

Les curriculum vitae (CV) devront être envoyés, dans un délai d'un mois après la parution de l'offre d'emploi, aux Ressources Humaines. Le salarié aura la possibilité de déposer autant de CV que d'offres d'emplois.

Les Ressources Humaines sélectionneront les candidatures puis celles-ci seront analysées avec le responsable de l'unité opérationnelle où le salarié travaille.

Les salariés retenus auront un entretien avec le responsable où le poste est à pourvoir. Après décision avec le service des Ressources Humaines, les salariés non pris recevront une lettre motivant le refus.

Le responsable du service ne pourra pas contester la mutation et avant son départ le salarié aura un entretien avec celui-ci.

Analyse organisationnelle :

La Direction indique qu'un organisme extérieur (RH Conseil de Chalon-sur-Saône) sera présent à compter de ce jour et jusqu'à fin février 2013 afin de rencontrer chaque RUTE et responsable de service (Excepté Rh, Finances et ICT) des 2 sites. Les entretiens auront pour but de juger la compétence de chacun dans la gestion d'une équipe et du processus, de vérifier si l'organisation actuelle est efficace et bien structurée. Dans l'avenir, ce type d'entretien pourrait s'élargir aux Team-Expert.

[Commentaires de la CGT : Il serait bon que ces entretiens concernent, également, l'encadrement...y'a du boulot]

Information direction :

- A compter de janvier 2013, Mme Lucie MUNET intégrera le service des Ressources Humaines sur les sites de Bourbon-Lancy et Garchizy. Elle sera, également, coordinatrice pour le site de 2H Energy.(Fécamp)
- Confirmation de prêt de personnel de Garchizy sur le site de Bourbon-lancy pour le début de l'année 2013. Actuellement, la Direction précise que 13 salariés se sont portés volontaires et que l'objectif est d'arriver à 30 personnes pour la fin janvier 2013. Si le nombre de personnes est atteinte cela permettra de supprimer le caractère obligatoire des heures supplémentaires sur Bourbon-Lancy et de remplacer les 8 jours de chômage par de la formation sur le site de Garchizy. Les syndicats du site de Garchizy seront convoqués le 10 janvier 2013 pour la mise en place de mesures attractives afin d'augmenter le nombre de volontaires en sachant que des possibilités de mutation sur Bourbon-Lancy seront possibles.
- A compter de ce jour, M. Didier GARLOT sera muté sur le site de Garchizy pour une durée de 3 à 4 mois et aura comme fonction la gestion du site.